

POUR UNE HISTOIRE RENOUVELÉE DES UNIVERSITÉS

Table ronde avec Simona Negruzzo, Jacques Verger, Dominique Julia, Thierry Kouamé, Thierry Amalou, Boris Nogues

Jeudi 15 mai, 15h30-19h au CRHM

Autres participants : Dominique Couzinet, Isabelle Brian, Marie-Claude Tucker, Nicole Dyonnet, Jean Hiernard, Denise Turrel, Françoise Dartois, Dénes Harai.

Résumé des débats par Nicole LEMAITRE.

Jacques VERGER présente le Moyen Age universitaire, bien travaillé actuellement, avec nombre de thèses, de colloques, de commémorations... mais qui pâtit d'une faible visibilité institutionnelle. En tout cas, qui ne dispose pas d'un centre analogue à celui qui existe en Italie.

Les chercheurs français participent à toutes les instances internationales (Commission internationale d'histoire des Universités et la revue *Oxford History of Universities*, mais sans que la France elle-même s'y trouve impliquée.

Actuellement la question de la périodisation se pose : en quoi une histoire longue est-elle significative pour l'objet « universités » ? Des chevauchements dépassant les périodes académiques sont véritablement souhaitables, ce que nous tentons ici. Une deuxième question peut être également posée : comment les chercheurs français peuvent-ils travailler sur l'histoire des universités non françaises ?

Ces préalables posés, J. Vergé tente un bilan des thèses achevées, des travaux en cours et des pistes possibles.

Les thèses soutenues sont actuellement essentiellement des monographies de collège ou d'université provinciale. Même si celles-ci sont un préalable à toute recherche future quand il reste des sources nombreuses (ce qui est loin d'être le cas partout dans la série D), même si les collègues de régulier restent encore à étudier, il faut désormais passer à autre chose. Les exemples à suivre pourraient être les travaux d'Aurélien Perrot sur les bâtiments des collèges parisiens ou de Michel Foissac sur les collèges de Cahors et Toulouse.

Les travaux en cours voient s'ouvrir d'autres voies également : les contenus d'enseignement (B. Mandosio) l'enseignement de disciplines (droit surtout), les bibliothèques des petits collèges, l'usage des livres à la bibliothèque de la Sorbonne... L'étude des institutions se renouvelle et les réformes universitaires à nouveau étudiées. On travaille enfin sur les universités comme lieux et enjeux de pouvoir.

Pour terminer, J. Verger souhaite une meilleure information mutuelle, la reprise de la publication de sources, qui sont souvent à reprendre quand elles l'ont déjà été. La question des origines reste entière pour Paris par exemple au 13^e siècle. La seconde moitié du 15^e siècle a été très mal couverte or les collèges fondés à ce moment ont des caractéristiques intéressantes. L'époque de Louis XI est cruciale pour la suite. Il estime que la documentation sérielle et l'analyse sociale des populations étudiantes a été trop vite abandonnée. Il faudrait enfin poursuivre l'histoire économique des universités et s'engager enfin dans l'histoire du cadre de vie et des rituels universitaires, particulièrement travaillés actuellement (colloque de La Reichenau)

Dominique JULIA reprend la question des rituels en montrant comment ceux-ci marquent un rapport de chaque pays de notre ancienne Europe à sa propre tradition universitaire, rapport qui n'est évidemment pas identique, en fonction des continuités et des ruptures spécifiques à chaque nation. Il y a la manière de passer les grades, de fêter les grands temps de l'année, les jubilés des professeurs... qui révèle le rapport de chaque composante à la mémoire des lieux, des activités universitaires, de l'utilité sociale des universités... En

comparant le rapport entretenu avec la toge universitaire en France et aux Pays-Bas, il explique comment les rituels peuvent avoir la vie longue ou sombrer dans le ridicule.

Le problème en France est que notre tradition universitaire est d'abord celle de la refondation napoléonienne, qui est récente et représente une rupture par rapport à l'Ancien Régime. La tradition des universités d'Ancien Régime n'est évoquée qu'à partir d'un nom (plusieurs universités issues de l'ancienne université de Paris après 1968 ont voulu garder le nom mythique de Sorbonne dans leur désignation : Paris-Sorbonne, Sorbonne nouvelle, Panthéon-Sorbonne), à partir de la chronologie et de commémorations périodiques plus ou moins efficaces, autour parfois de dates contestables. Cette rupture de la tradition est très sensible dans la publication de sources, où l'érudition française manifeste un retard évident par rapport aux travaux de nos collègues européens et affaiblit notre visibilité. La publication des matricules, si importante pour engager les universités françaises dans une histoire européenne doit se poursuivre désormais selon des modèles cohérents et reconnus par tous de bases de données informatiques, afin que l'on puisse, par exemple croiser les données universitaires avec des données généalogiques, mesurer, époque par époque le rayonnement géographique et social de chaque université, suivre la durée et la complexité des cursus, travailler sur l'émigration et la sociabilité étudiantes (ne pas oublier par exemple la richesse de la source que représentent les *libri amicorum*)...

Un autre axe en cours de construction et bien avancé par les travaux de Marie-Madeleine Compère, Marie-Dominique Couzinet, Jean-Marc Mandosio, consiste à connaître quel a été l'enseignement réel au delà des textes normatifs qui sont le lot commun des historiens de l'éducation : à travers les copies d'élèves conservées (Louis Le Grand vers 1720 par exemple), ou bien les « feuilles classiques », c'est à dire les éditions de textes de l'Antiquité classique publiées pour les collèges et où les élèves pouvaient inscrire entre les lignes du texte imprimé la traduction ou la paraphrase et, dans les marges qu'autorisait le format in quarto les indications précises des professeurs. Ces éditions, qui ont connu leur plus grand développement entre 1550 et les premières décennies du XVIIe siècle, permettent de comprendre *in vivo* le déroulement d'une *praelectio* : il arrive même qu'on puisse comparer les prises de notes pour les étudiants d'un même cours... Il reste enfin à croiser ces sources avec les archives privées pour observer comment les étudiants, au cours de leur cursus, se constituent pour eux-mêmes des instruments de travail à partir des bibliothèques collectives (couvents, collèges, etc...) ou privées qui sont à leur disposition : recueils de lieux communs, extraits, etc....

Thierry KOUAMÉ présente les travaux en cours chez les médiévistes et en particulier les travaux des parisiens du Lamop (Antoine Destemberg sur l'honneur des universitaires) les bases pilotées par J.P. Genet (bio-bibliographie PARIS et OEUVRES) et annonce pour le 4 octobre prochain une journée d'étude du Lamop sur "Le système d'enseignement occidental (XIe-XVIIe siècle)"

Pour lui les travaux d'avenir concerneront les études comparées de collèges, les transferts de modèles en Europe, les pratiques scolaires. Le fonctionnement des institutions n'est pas si connu que cela ; les Assemblées universitaires sont actuellement scrutées de plus près par T. K.

Thierry AMALOU présente un objet de recherche récent, les rapports entre la faculté de théologie de Paris et la Ligue (idées et pratiques). Il démontre comment les interrogations documentaires peuvent influencer sur la recherche : que faire quand il n'y a plus de registres de conclusions ? Repenser les liens entre le réseau universitaire et les institutions de la Ligue, observer les milieux sociaux et leur implication dans le renouveau catholique.

La faculté de théologie soutient en effet une intense fonction délibérative dans la vie universitaire tout en exerçant son autorité politique et morale sur la capitale. Elle maintient son rôle dans le catholicisme corporatif qui est promu par les autorités politiques, mais est-elle différente des autres corporations dans ses dévotions et ses manières de se mettre en

scène ? Quel rapport peut-on établir entre la défense des privilèges et des revenus de l'université et la solidarité propre au quartier ?

On peut encore travailler sur les élections des recteurs, sur la police telle qu'elle est exercée, sur les aspirations à régenter la société, sur la manière dont l'Université reconstruit la mémoire urbaine...

Les doctrines politiques, mieux connues aujourd'hui, doivent être remises en rapport avec les grands traités monarchomaques issus de l'Université, leur élaboration, leur diffusion en province, les réseaux spirituels et intellectuels qui les portent à l'échelle européenne de Louvain à Rome. Il est enfin nécessaire de revoir les moments de clivage (autour de Ramus et Richer) et de réexaminer les temps supposés de décadence. Comment expliquer que le magistère intellectuel des grands robins gallicans, pendant le règne d'Henri IV, se substitue à l'autorité doctrinale des clercs de l'Université ? L'étude du pouvoir intellectuel de l'Université de Paris pendant la Ligue aiderait à mieux comprendre cette grande rupture qui accompagne les progrès de l'absolutisme monarchique.

Boris NOGUÈS prend enfin le relais, en montrant comment les 17^e et 18^e siècles sont bien enracinés dans le Moyen Age et le 16^e siècle, pour les universités françaises et pour les autres.

Quatre thèmes mobilisent actuellement les chercheurs : 1. Faire une histoire comparée européenne 2. Etudier la circulation des savoirs et des maîtres (Ramus, Descartes...) 3 Observer les groupes liés à l'Université (juristes, légistes, curés...) 4. Réfléchir au territoire des universités en faisant jouer les échelles du particulier, du local, de l'universel.

B.Noguès. remarque que les modernistes sont peu nombreux sur ces chantiers et tente cependant de dresser un bilan : les éditions de sources sont encore à conduire, en dehors de la Faculté des Arts et des collèges. Le lien entre l'université et la société n'est qu'à peine esquissé pour le 18^e siècle : il faut faire une histoire de la formation des élites, de la place des universités dans leur formation, de leur origine... Il faut étudier les projets de réforme en partant du point de vue des universitaires et non des gouvernants. Il faut étudier la société universitaire elle-même, en menant une sociologie des organisations. Il faut enfin travailler sur les fonctions extra-universitaires que remplissent les universitaires.

L'université est aussi une entreprise culturelle. Elle transmet et produit des savoirs. Cinq chantiers devraient permettre d'en comprendre le fonctionnement : revenir au fonctionnement de la collation des grades, des examens, de la sociologie des lauréats. Mener une étude renouvelée des cours magistraux, sur les feuilles classiques, accessibles sur internet, mais pas seulement. Il faut se pencher sur le temps et le rythme des études, sur leurs conditions matérielles, sur les institutions qui sont en périphérie de l'université : écoles spécialisées, séminaires etc.

Pour conclure, il estime qu'une histoire longue de l'université française avant la révolution doit être conduite pour que nous puissions réintégrer l'histoire internationale des Universités.

Une discussion générale permet de faire le point sur les travaux qui sont actuellement en cours : à Poitiers (D. Turrel, J. Hiernard), une banque de données des étudiants de la fin du 16^e au 18^e s. en utilisant très largement les Livres d'amis.

A Bourges (M.C. Tucker) sur le même genre de source, avec des perspectives nouvelles, accessibles dans l'analyse des Ecosais.

W. Frijhoff a constitué une liste des étudiants de l'Académie d'Angers, dont les registres de grades sont déposés à l'Université catholique de l'Ouest.

Les récits de voyage sont exploités partout. La correspondance des étudiants est un immense réservoir désormais, par exemple, ces Danois qui viennent à Poitiers avec précepteur et intendant. Les Académies protestantes peuvent être étudiées sous cet angle.

Concernant la *peregrinatio*, des problèmes nouveaux apparaissent à l'époque moderne, par exemple le rapport entre l'appartenance religieuse et la fréquentation des universités à travers les problèmes de l'inscription des étrangers.

Simona NEGRUZZO conclue en présentant le cas italien dont les travaux ont une visibilité remarquable en Europe en raison de l'existence d'un Centre national d'étude et de revues comme les *Annali degli istituzioni educative*.

Cette visibilité est liée à l'Unité italienne qui a provoqué la création d'un système unifié d'organisation de la recherche sur l'histoire de chaque université. Ces centres sont encore fort vivants (par ex. Bologne, 1907, Padoue, 1922, Modène, 1928...)

Longtemps, jusqu'à la période fasciste, l'histoire des sciences et des disciplines prédominait, particulièrement le droit et l'histoire médiévale. Les revues permettent d'observer comment on passe de l'histoire des idées à l'histoire sociale après 1968 et comment les recherches sont coordonnées entre les universités.

A partir de 1981, ce réseau participe à la revue oxonienne *History of the Universities*. A partir de 1990 un Centre pour l'histoire des universités et des sciences est construit à Bologne. A partir de 1994 est entrepris un Répertoire permanent des historiens des universités pour toutes les époques, travaillant sur l'histoire interne de chaque université et sur sa production scientifique, sur les associations d'étudiants, sur l'influence de chaque université dans sa ville...

En 1997 le Centre pour l'histoire des Universités CISUI est mis en place et la revue *Annales d'histoire des universités italiennes* accueille les travaux et avis divers sur les commémorations. On travaille en Italie sur les universités de toute l'Europe, sur les pérégrinations académiques, sur les docteurs, sur le lien des institutions avec les Jésuites, avec les villes, sur la réforme napoléonienne et les statuts universitaires...

Ceci a permis de mener à son terme en 2007 une Histoire des universités italiennes en trois volumes, avec une centaine d'historiens : Un premier volume chronologique, un second thématique, un troisième constitué de fiche sur chaque université.

Les problèmes de disposition des archives demeurent et la bibliographie étrangère est trop peu prise en compte, les inventaires sont incomplets et les sites universitaires font de moins en moins d'histoire mais l'expérience italienne est très grande en matière de réseau, de répertoire, d'approche pluridisciplinaire, de l'organisation de congrès et de projets communs, tous outils pour convaincre de jeunes chercheurs de s'investir dans ce type d'histoire.

En conclusion de la journée, nous décidons de mettre à la disposition de tous les sites internet et références bibliographiques suivantes.

-le site italien d'histoire des Universités, qui fonctionne depuis 1996 :

www.cisui.unibo.it

- la page d'accueil des ressources en ligne du SHE :

http://www.inrp.fr/she/bases_tables.htm

- la bibliographie de l'histoire de l'éducation française (très complète) :

<http://www.inrp.fr/she/bhef/>

- une présentation et une carte des collèges parisiens que vient de réaliser et de mettre en ligne Boris Noguès http://www.inrp.fr/she/nogues_colleges_facarts.htm

- un exemple de feuille classique en ligne :

http://www.inrp.fr/she/cours_magistral/expose_feuilles_classiques/img_cm_ovide_p1_grand.htm et le travail de Marie-Madeleine Compère sur le sujet

http://www.inrp.fr/she/cours_magistral/expose_feuilles_classiques/expose_feuilles_classiques_complet.htm

Nous décidons également de rassembler les premiers éléments d'un répertoire de chercheurs qui sera centralisé par l'Université de Poitiers. Le site en construction de cette université est déjà consultable :

<http://repertorium.projets.univ-poitiers.fr/>